

**Décret de promulgation
du statut de l'Enseignement Catholique en France
pour le diocèse de Coutances et Avranches**

Nous, Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches, décrétons la promulgation du statut de l'Enseignement Catholique en France pour notre diocèse et confions au directeur diocésain, délégué épiscopal à l'Enseignement Catholique, la mise en œuvre des dispositions qui en découlent.

Ledit statut, voté par le comité national de l'Enseignement Catholique, le 15 février 2013, a été adopté par l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, le 18 avril 2013 et publié le 1^{er} juin 2013.

Coutances, le 4 décembre 2013

Par mandement,



P. Emile Harel
Chancelier de l'évêché



+ Laurent Le Boulc'h

Evêque de Coutances et Avranches